

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Décision	Nature	Folio n°
	02.08.2022	D688	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

D E C I S I O N

par délégation du

Conseil Communautaire

OBJET	MEDIATHEQUE DE FLERS RENCONTRES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE LA FETE DU LIVRE 2022 CONTRAT
--------------	---

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2022-555 du 7 avril 2022, reçue en sous-préfecture le 11 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	02 AOUT 2022
Date de mise en ligne sur le site internet ou date de notification	02 AOUT 2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Décision	Nature	Folio n°
	02.08.2022	D688	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Dans le cadre de ses animations, la Médiathèque de FLERS a fait appel à l'auteure Anne Pietri pour 3 rencontres scolaires dans le cadre de la fête du livre 2022 le 14 juin 2022.

Il convient de rémunérer Anne Pietri aux conditions suivantes :

Prestataire	Anne Pietri 19 Rue Louis Blanc 94140 ALFORTVILLE
Intervention	382 €
TOTAL	382 €

Le Président décide de :

SIGNER le contrat avec Anne Pietri conformément aux conditions exposées ci-dessus.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20220802-D688-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2022
Publication : 02/08/2022